

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LE KREMLIN BICETRE GENTILLY 93 AVENUE DE FONTAINEBLEAU 94270 LE KREMLIN BICETRE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

MR FIRENDE AL SADI, représentant de la société AJE CONSULTING S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 15 B RUE DANTON 94270 LE KREMLIN BICETRE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

MR FIRENDE AL SADI

Nombre d'actions : 25

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 06163 00020794701 53

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 décembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

MR CARILIEU OLIVIER
Charges d'affaires professionnels
06163@creditmutuel.fr

JST141

Crédit Mutuel
Gentilly
93 Avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 49 08 51 42 - Fax 01 46 71 80 71

